

RECOMMANDATIONS

Reconnaître la place de l'anglais dans un contexte résolument plurilingue

Inscrire l'anglais comme langue obligatoire dans le parcours de tous les élèves, en langue vivante 1 ou 2.

Augmenter le niveau attendu des élèves en anglais oral, à la fin des cycles 3 et 4.

Mieux préparer les enseignants à l'entrée dans le métier

Intégrer dans le parcours de formation des enseignants du premier degré et de disciplines dites non linguistiques une période de mobilité dans le pays de la langue étudiée.

Pour les spécialistes de langues étrangères, encourager et faciliter un temps d'immersion dans le pays de la langue étudiée d'au moins un semestre, idéalement d'une année.

Évaluer les compétences des professeurs des écoles en langue au concours de recrutement en anglais, allemand, espagnol et italien.

Mettre en place un plan de montée en charge des compétences des professeurs des écoles sur cinq années, en développant notamment le recours aux locuteurs natifs formés à la pédagogie.

Valoriser les compétences en langues au concours du second degré dans les disciplines dites non linguistiques par une épreuve optionnelle au Capes.

Mieux accompagner les enseignants dans l'exercice du métier

Mieux guider les enseignants du premier degré en leur indiquant ce qui est attendu des élèves, avec des repères de progression annuels.

Construire la continuité école-collège dans le cadre de l'école du socle, faire travailler ensemble les enseignants du premier degré et du collège.

Prendre en considération la demande des enseignants de plafonner les effectifs à 20 élèves en terminale.

Mettre à profit les nouveaux programmes de lycée pour préciser les objectifs et les contenus des enseignements. Adapter les contenus linguistiques et culturels aux trois parcours différenciés en langues : les enseignements communs, les enseignements de spécialité et les parcours internationaux.

Réhabiliter l'enseignement de la langue : ne plus avoir peur de la grammaire !

Rompre la solitude du professeur dans la classe : encourager le travail en réseaux ; lever les obstacles aux échanges européens entre enseignants.

Créer un coordonnateur des langues dans les établissements et rapprocher la formation continue des besoins des enseignants.

Impulser les innovations et valoriser les expérimentations qui fonctionnent : écrire des livres et des poèmes, créer des clubs de théâtre, préparer des débats, organiser des concours de chants ou d'improvisation, faire venir dans l'école des spécialistes de sujets scientifiques, techniques, ainsi que des auteurs, à l'instar des nombreuses initiatives existantes qui méritent d'être mieux connues et partagées.

Réaménager et dynamiser les enseignements, donner confiance aux élèves

Au primaire, commencer tôt, très tôt, le plus tôt possible, selon les chercheurs.

Dès le primaire, et particulièrement en anglais, travailler la musicalité, la phonologie et l'accentuation de la langue.

En primaire et au collège, réaménager les horaires pour des séances moins denses mais plus fréquentes : 15 à 20 minutes par jour dans le premier degré, cinq séances de 45 minutes en sixième ; à partir de la cinquième, quatre séances hebdomadaires de 45 minutes en langue vivante 1. Aligner autant que possible les horaires de langue vivante 2.

Au lycée, prolonger les heures de cours par des activités d'exposition à la langue : théâtre, chorale, échanges linguistiques et stages intensifs.

Délivrer une attestation de niveau au baccalauréat.

Développer les certifications.

Exploiter les résultats des évaluations pour mieux piloter la discipline.

Délivrer une attestation de langues au baccalauréat : la première mesure utile serait de mettre à profit la réforme du baccalauréat pour introduire une modification du format des épreuves et de leur mode d'évaluation afin de donner à chaque élève, en plus de la note indispensable au calcul de sa moyenne au baccalauréat, une indication sur son niveau de langue sur l'échelle du CECRL à la sortie de sa scolarité. Idéalement, une attestation de niveau de langue pourrait lui être délivrée avec le baccalauréat.

Développer les certifications en langues étrangères à reconnaissance internationale pour valoriser certains parcours.

Développer les échanges avec les locuteurs natifs : réels et virtuels Erasmus+/e-Twinning.

Créer un trimestre d'études en Europe dans un établissement partenaire.

Labelliser les établissements particulièrement ouverts sur l'Europe et les langues.

Encourager les partenariats avec les médias et l'usage des outils numériques.